

Agence COOP DEC Conseil  
30 rue Claude Tillier  
75012 Paris

Paris le 26 avril 2010

Madame, Monsieur,

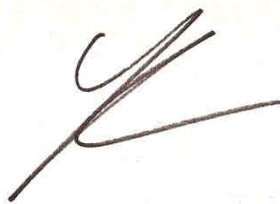
L'Agence COOP DEC Conseil s'est vu confier, par le Conseil général des Côtes-d'Armor, la charge de l'évaluation de son dispositif d'accompagnement technique et financier des acteurs de la solidarité internationale.

Cette évaluation se veut participative. Nous avons donc proposé au Conseil général de réaliser trois actions particulières :

- un questionnaire simple envoyé à l'ensemble des acteurs connus du territoire. Vous pouvez y répondre par courrier ou par internet à l'adresse suivante : **[http://www.coopdec.org/UPLOAD/article/pages/70\\_article.php](http://www.coopdec.org/UPLOAD/article/pages/70_article.php)** (ou [www.coopdec.org](http://www.coopdec.org) et rubrique « approches thématiques » - puis CG 22) ;
- des entretiens individuels de quelques structures ;
- des ateliers collectifs avec trois groupes d'acteurs :
  - o le lundi 10 mai – de 19h à 22h- avec des structures qui n'ont jamais été accompagnées par le conseil général ;
  - o le lundi 17 mai – de 20h à 23h- avec les membres du RESIA ;
  - o mardi 18 mai – de 19h à 22h- avec des structures qui ont bénéficié d'un soutien du Conseil général au cours des cinq dernières années mais non membre du RESIA.

Ces entretiens collectifs permettront d'échanger sur le vécu des acteurs associatifs, leurs attentes et leurs besoins. Si vous désirez y participer, merci de vous faire connaître par mél : [cg22@coopdec.org](mailto:cg22@coopdec.org), en indiquant votre nom, votre structure et la date choisie.

Nous vous remercions par avance pour votre participation et pour votre réponse à notre questionnaire.



Sincères salutations

Yannick Lechevallier  
Directeur